

Réf: Dossier N° : 51533

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MAYIKABAH SARLU »**

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD face atelier mécanique
Sotra, 01 BP 6873 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 Juin 2018 reçus par Me KOUAME Ashanty, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Juillet 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MAYIKABAH SARLU » .

Objet: Transport et Logistiques, Travaux publics bâtiment, électricité, Import-Export, Acconage, Manutention, Mécanique, Achat et vente de produits pétroliers, miniers, Travaux d'assainissement, Agriculture, Elevage, Energie, Achat et vente de produits halieutiques, Pêche. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD face atelier mécanique
Sotra, 01 BP 6873 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur BAMBA MAMADOU ALMAMY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-17054 du 03/07/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°16120 du 03/07/2018

